

MF HOLDING

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000 euros

Siège social :

520 Chemin de Saint-Clair
83340 Le Cannet-des-Maures

889 590 048 RCS Draguignan

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 12/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre
Le 12 avril, à dix heures,

Au siège social,

L'associé de la MF Holding, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000 euros, divisée en 10 actions de 100 euros chacune, se réunit en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par l'associé unique participant à l'assemblée générale.

L'assemblée est présidée par **Madame Marine FRENOIS**, en sa qualité de présidente de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par la présidente, permet de constater que l'associé possède l'intégralité des actions lui permettant de voter.

En conséquence, l'assemblée dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de la présidente,
- le texte des résolutions proposées,
- Un exemplaire des statuts de la société.

La présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Changement du siège social de la société,
- Changement d'adresse personnelle de la présidente de la société,
- Pouvoirs pour l'accomplissement de ces formalités.

MF

Madame la présidente donne lecture de son rapport.

Puis, elle déclare la discussion ouverte.

La présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, prenant acte du désir manifesté par Madame Marine FRENOIS de déplacer le siège de la société au 4899 Route du Thoronet 83340 Le Cannet-des-Maures.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée générale se poursuit sous la présidence de Madame Marine FRENOIS en sa qualité de représentant légal de la société MF.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prenant acte du désir manifesté par Madame Marine FRENOIS de changer son adresse personnelle au 4899 Route du Thoronet 83340 Le Cannet-des-Maures.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée générale se poursuit sous la présidence de Madame Marine FRENOIS en sa qualité de représentant légal de la société MF.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole Madame la présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture de l'associé unique et les résolutions acceptées.

La société MF

Représentée par Mme. Marine FRENOIS

(Bon pour acceptation des résolutions votées)

Bon pour acceptation des résolutions votées


~ MF HOLDING ~
520 Chemin de Saint Clair
83340 Le Cannet-des-Maures
06 26 42 72 40
SASU MF HOLDING au capital de 1000 €
RCS n° 889 590 048 Draguignan - Code APE: 6420Z

HOLDING



Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000 euros

Siège social :

520 Chemin de Saint-Clair
83340 Le Cannet-des-Maures

889 590 048 RCS Draguignan

FEUILLE DE PRESENCE
A L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MAI 2021

ASSOCIÉ	ACTIONS	VOIX	MANDATAIRE	SIGNATURE
La société MF HOLDING	10	10	Marine FRENOIS	
Total sur les 10 actions composant le capital social	10	10		

La présidente de séance certifie exacte la feuille de présence faisant apparaitre que la présidente présente totalise les 10 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 10 voix.

La présidente de séance :

La Société MF

Représentée par Mme. Marine FRENOIS

~ MF HOLDING ~

520 Chemin de Saint Clair
83340 Le Cannet-des-Maures

06 26 42 72 40

SASU MF HOLDING au capital de 1000 €
RCS n° 889 590 048 Draguignan - Code APE: 6420Z

